

GRILLE TARIFAIRE

POUR DIFFÉRENTS TYPES DE SERVICES EN ARTS ET CULTURE (2016-2017)

Ce document a pour but de vous donner des repères quant à la valeur de certains types de services artistiques. Il n'a pas la prétention de détenir la vérité absolue, mais constitue plutôt une référence sur laquelle on peut se baser lorsqu'on se questionne sur la valeur de certains services associés au secteur artistique ou culturel. Les données présentées proviennent toutes d'associations reconnues.

ARTS DE LA SCÈNE	2
PRESTATION DE CONTE	2
PRESTATION MUSICALE.....	2
CRÉATION MUSICALE SUR COMMANDE.....	2
ARTS VISUELS	3
EXPOSITION	3
CRÉATION D'UNE ŒUVRE EN PUBLIC	3
UTILISATION D'UNE REPRODUCTION POUR AFFICHES,	4
PANNEAUX, ENSEIGNES, PLAQUES NON PUBLICITAIRES	4
UTILISATION D'UNE ŒUVRE POUR DOCUMENTS IMPRIMÉS	4
ILLUSTRATION.....	5
ARTS NUMÉRIQUES, CINÉMA ET VIDÉO.....	6
PROJECTIONS	6
TOUTES DISCIPLINES	7
ATELIERS DANS LES ÉCOLES.....	7
CONFÉRENCE.....	7
CONSULTATION	7
RÉDACTION/CORRECTION	7
PARTICIPATION À UN JURY	8

ARTS DE LA SCÈNE

PRESTATION DE CONTE

Source : Regroupement du conte au Québec (RCQ)

TARIFS MINIMUM POUR UNE PRESTATION DE CONTE

Prestation courte (moins de 30 minutes)	150 \$
Prestation longue (plus de 30 minutes)	250 \$
Commande	250 \$

PRESTATION MUSICALE

Source : Guilde des musiciens et musiciennes du Québec (GMMQ)

CACHET MINIMAL DE BASE

	Événement privé (ex : mariage, party, funérailles)	Musique d'ambiance	Concert éducatif (max 1h)	Deux concerts éducatifs (max 1h chacun)
Musicien seul	282. ⁴⁷ \$	282. ⁴⁷ \$	390. ⁸⁸ \$	586. ⁰⁸ \$
Plusieurs musiciens ¹	141. ²³ \$	141. ²³ \$	195. ⁴⁴ \$	293. ⁰⁸ \$

¹Montant par musicien

- Le musicien est rémunéré au taux horaire applicable pour un minimum de 2 heures consécutives.
- Lorsqu'une prestation a lieu à plus de 40 kilomètres du lieu de résidence de l'artiste, le diffuseur/producteur, à moins qu'il ne fournisse un repas complet, verse à l'artiste les allocations de repas suivantes :

ALLOCATIONS DE REPAS

Déjeuner	10. ⁷⁵ \$
Dîner	16. ⁵⁰ \$
Souper	27. ⁷⁵ \$

Lorsqu'une prestation a lieu à plus de 150 kilomètres du lieu de résidence de l'artiste, le diffuseur/producteur doit fournir à l'artiste l'hébergement dans un hôtel ou l'équivalent.

CRÉATION MUSICALE SUR COMMANDE

Source : Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ)

MUSIQUE SANS PAROLES

20 premières minutes	278 \$ par minute
Minutes suivantes	168 \$ par minute

MUSIQUE AVEC PAROLES

Pour les paroles	278 \$ par minute
Pour la musique	278 \$ par minute

ARTS VISUELS

EXPOSITION

Source : Canadian Artist Representative Copyright Collective (CARCC)

EXPOSITIONS DANS DES LIEUX PUBLICS

	Par artiste, par exposition	Exposition de 10 jours et moins
Solo	426 \$	109 \$
2 artistes	213 \$	49 \$
3 artistes	141 \$	37 \$
4 artistes et plus	135 \$	35 \$

Ces tarifs s'appliquent pour des expositions dans des lieux dont le mandat ou l'activité principale ne comprend pas l'exposition d'œuvres d'arts visuels (entreprises privées, hôtels, restaurants, bars...). Ces tarifs s'appliquent pour des expositions d'une durée maximale de trois mois. Pour chaque mois additionnel, on doit ajouter 10% du tarif de base. Pour des expositions de moins de 10 jours, les tarifs sont de 25% du tarif de base.

PRÉPARATION¹ ET INSTALLATION² D'UNE EXPOSITION

	Préparation	Installation
Par demi-journée (moins de 4 heures)	229 \$	258 \$
Par jour (plus de 4 heures)	395 \$	431 \$

¹La **préparation** concerne le travail associé à la production d'une exposition qui est présentée chez le diffuseur ou à l'extérieur des espaces d'exposition du diffuseur. Cette préparation peut comprendre les appels téléphoniques, la correspondance, la préparation de plans de reproduction, la rédaction et la révision de textes, la supervision de l'emballage et de l'expédition des œuvres, etc.

²L'**installation** comprend la supervision ou la participation à l'installation ou à l'enlèvement des œuvres exposées chez le diffuseur. Cela peut comprendre le déballage ou l'emballage des œuvres, la disposition des œuvres dans l'aire d'exposition, l'accrochage, l'ajustement d'appareils, et ainsi de suite.

CRÉATION D'UNE ŒUVRE EN PUBLIC

Source : Canadian Artist Representative Copyright Collective (CARCC)

Lorsqu'une œuvre est créée en public, le diffuseur ou l'organisateur de l'événement doit inclure dans le montant remis à l'artiste :

- le tarif d'exposition applicable (voir ci-haut)
- des honoraires professionnels prenant en considération la durée de l'événement, les matériaux, le transport, etc.

UTILISATION D'UNE REPRODUCTION POUR AFFICHES, PANNEAUX, ENSEIGNES, PLAQUES NON PUBLICITAIRES

TAILLE DE LA REPRODUCTION	TARIF
600 cm ² et moins	276 \$
De 600 à 2400 cm ²	352 \$
De 2400 à 4 000 cm ²	445 \$
De 4 000 à 8 000 cm ²	608 \$
De 8 000 à 24 000 cm ²	829 \$
De 24 000 à 60 000 cm ²	1073 \$
Plus de 60 000 cm ²	1397 \$

UTILISATION D'UNE ŒUVRE POUR DOCUMENTS IMPRIMÉS

Source : Canadian Artist Representative Copyright Collective (CARCC)

CARTES, ETC. (POUR DISTRIBUTION GRATUITE)¹

Volume du tirage	Organisme à but non lucratif	Tous les autres
Jusqu'à 5000 cartes	0. ²⁵ \$	0. ³⁹ \$
5001 à 9000 cartes	0. ²² \$	0. ³⁹ \$
Plus de 9000 cartes	0. ¹⁸ \$	0. ³⁹ \$

¹ Taux par carte (payable à l'avance sur la totalité du tirage)

CARTES, ETC. (MISES EN VENTE)

Le tarif correspond à 15 % du prix de détail sur la totalité du tirage, payable à l'avance.

Les droits minimaux sont de 600 \$.

BROCHURES, FEUILLETS, DÉPLIANTS, PUBLIPOSTAGES, CIRCULAIRES, PROSPECTUS

	Volume du tirage								
	Jusqu'à 1000	Plus de 1 000, jusqu'à 3 000	Plus de 3 000, jusqu'à 10 000	Plus de 10 000, jusqu'à 20 000	Plus de 20 000, jusqu'à 50 000	Plus de 50 000, jusqu'à 100 000	Plus de 100 000, jusqu'à 200 000	Plus de 200 000, jusqu'à 500 000	Plus de 500 000
Jusqu'à 1/8 page	91 \$	137 \$	202 \$	255 \$	293 \$	347 \$	461 \$	868 \$	Négociable
Jusqu'à 1/4 page	119 \$	176 \$	268 \$	338 \$	383 \$	461 \$	614 \$	1345 \$	Négociable
Jusqu'à 1/2 page	149 \$	218 \$	338 \$	420 \$	475 \$	573 \$	763 \$	1679 \$	Négociable
Jusqu'à pleine page	184 \$	273 \$	420 \$	577 \$	654 \$	784 \$	1042 \$	2096 \$	Négociable
Couverture	322 \$	461 \$	717 \$	1066 \$	1582 \$	2299 \$	3061 \$	3569 \$	Négociable
Plat verso (dos)	220 \$	327 \$	504 \$	749 \$	868 \$	1042 \$	1393 \$	2491 \$	Négociable

Pour les organismes à but non lucratif à vocation culturelle ou éducative, il est suggéré de réduire ces tarifs d'environ 50 %.

ILLUSTRATION

Source : Illustration Québec

PUBLICATION INTERNE OU D'ENTREPRISE

RAPPORT ANNUEL

	PME	Grande entreprise	PME	Grande entreprise
Couverture	800 \$ à 1 200 \$	1 100 \$ à 1 800 \$	1 800 \$ à 3 500 \$	2 750 \$ à 5 000 \$
1 page	400 \$ à 750 \$	700 \$ à 1 100 \$	1 200 \$ à 1 800 \$	1 750 \$ à 3 000 \$
½ page	300 \$ à 500 \$	500 \$ à 800 \$	600 \$ à 1 300 \$	1 250 \$ à 2 500 \$
¼ page	200 \$ à 550 \$	300 \$ à 750 \$	400 \$ à 800 \$	800 \$ à 1 500 \$

CARTES DE SOUHAIT

Forfait	250 \$ à 500 \$
Droits	5 à 10 %

PUBLICITÉ IMPRIMÉE (1 PARUTION)

	Local	Régional	National	International
Magazine (pleine page)	2 000 \$ à 4 000 \$	3 000 \$ à 5 000 \$	4 000 \$ à 7 500 \$	5 000 \$ et +
Journal	1 000 \$ à 2 500 \$	2 000 \$ à 4 000 \$	3 000 \$ à 6 000 \$	4 000 \$ et +
Brochure (couverture)	1 000 \$ à 2 000 \$	2 000 \$ à 4 000 \$	3 000 \$ à 6 000 \$	5 000 \$ et +
Brochure (1 page)	750 \$ à 1 500 \$	1 500 \$ à 3 000 \$	2 200 \$ à 4 500 \$	3 500 \$ et +
Brochure (1/2 page)	500 \$ à 750 \$	1 000 \$ à 2 000 \$	1 500 \$ à 3 000 \$	2 500 \$ et +
Brochure (vignette)	350 \$ à 750 \$	500 \$ à 1 000 \$	750 \$ à 1 500 \$	1 000 \$ et +
Panneau géant	2 000 \$ à 4 000 \$	3 000 \$ à 5 000 \$	5 000 \$ à 8 000 \$	7 500 \$ et +
Affichages autres	1 500 \$ à 3 000 \$	2 500 \$ à 4 000 \$	4 000 \$ à 7 000 \$	6 000 \$ et +
2 à 5 parutions	+ 20 %	+ 20 %	+ 20 %	+ 20 %
Multiples parutions	+ 50 %	+ 50 %	+ 50 %	+ 50 %

PUBLICITÉ WEB

	Local	Régional	National	International
Plein écran	1 200 \$ à 2 000 \$	3 000 \$ à 5 000 \$	4 000 \$ à 7 500 \$	6 500 \$ et +
½ écran	800 \$ à 1 200 \$	2 000 \$ à 3 000 \$	2 500 \$ à 4 000 \$	3 500 \$ et +
Icône	200 \$ à 400 \$	250 \$ à 500 \$	300 \$ à 600 \$	350 \$ à 750 \$

ARTS NUMÉRIQUES, CINÉMA ET VIDÉO

PROJECTIONS

Source : Alliance des Arts médiatiques indépendants (AAMI)

TARIF UNIQUE DE PROJECTION

Durée	2013	2014	2015	2016
0-5 minutes	57 \$	60 \$	64 \$	68 \$
5 -15 minutes	85 \$	90 \$	95 \$	101 \$
15 -30 minutes	113 \$	120 \$	127 \$	135 \$
30 - 60 minutes	141 \$	149 \$	158 \$	168 \$
60 + minutes	170 \$	180 \$	191 \$	202 \$

TARIFS GROUPÉS

Pour encourager les courts métrages et les projections vidéo et la production d'œuvres cinématographique, la vidéo et les œuvres audio courtes au Canada, une grille tarifaire a été fixée pour encourager les programmeurs à mettre sur pied et à présenter des programmes groupés d'œuvres films, vidéos et audio. Ces tarifs groupés ont été conçus pour les organismes (incluant les cinémathèques et les festivals) présentant un ensemble de films, de vidéos ou d'œuvres audio. Les tarifs doivent être répartis de manière égale entre tous les films, les vidéos ou les œuvres audio présentés. Les programmes contenant moins de 6 œuvres doivent se référer au tarif de projection unique. Les œuvres courtes sont de moins de 45 minutes. Les œuvres de plus de 45 minutes doivent appliquer la grille tarifaire de projection unique.

TARIFS GROUPÉS PROJECTION (COURTS MÉTRAGES SEULEMENT)

Nombre d'œuvres	2013	2014	2015	2016
6-10	566 \$	600 \$	636 \$	674 \$
11-15	849 \$	900 \$	954 \$	1011 \$
16-20	1131 \$	1199 \$	1271 \$	1347 \$

TOUTES DISCIPLINES

ATELIERS DANS LES ÉCOLES

Source : Ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ)

TARIFS

Honoraires	325 \$/journée ¹
Frais de transport ²	0.43 \$/km
Frais de repas ³	10.40 \$/déjeuner 14.30 \$/dîner 21.55 \$/souper (ou indemnité forfaitaire de 46.25 \$ sans reçu)
Frais d'hébergement	Entre 102 \$/nuît et 138 \$/nuît selon le lieu et la saison (ou 22.25 \$/nuît lorsque chez un parent ou un ami)
Frais d'achat de matériel non-réutilisable ou location d'équipement	100 \$/jour (maximum)

¹ La journée de travail comporte au maximum trois périodes d'une heure par jour, ou deux périodes de deux heures.

² Pour une distance minimale de 25 km aller-retour.

³ Les frais de repas sont majorés de 30 % au nord du 49^e parallèle et de 50 % au nord du 50^e parallèle.

Source : Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ)

Forfaitaire (incluant la préparation) : 500 \$

CONSULTATION

Source : Canadian Artist Representative Copyright Collective (CARCC)

VALEUR

Par demi-journée (moins de 4 heures)	265 \$
Par jour (plus de 4 heures)	467 \$

La **consultation** comprend les conseils, les avis ou tout autres formes de contribution que l'on peut associer à un développement de projet, une exposition ou une commande concernant la production artistique de l'artiste, ou encore sa participation à un processus de consultation portant par exemple sur le développement de politiques culturelles, la participation à un comité de sélection.

RÉDACTION/CORRECTION

Source : Union des écrivaines et des écrivains du Québec (UNEQ) et Association canadienne des réviseurs

Œuvre de commande (rédaction)	50 \$ à 60 \$ / heure
Correction	34 \$ / heure

PARTICIPATION À UN JURY

Source : Conseil des arts du Canada (CAC) et Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ)

TARIF MINIMUM

Comité d'évaluation, jury (CAC)	300 \$ par jour complet 150 \$ pour une demi-journée (+ hébergement, transport et indemnité forfaitaire quotidienne)
Comité d'évaluation, jury (CALQ)	25 \$ / heure (journée de 4 heures et moins) 200 \$ / journée de travail de plus de 4 heures (jusqu'à 7 heures de travail + frais de transport, hébergement et repas)
Évaluations en direct (CAC)	150 \$ pour une évaluation dans la même localité 250\$ pour une évaluation à l'extérieur de la ville
Lecture de dossier (CAC)	6 \$ à 12 \$ par dossier, selon le type de dossier
Lecture de dossiers (CALQ)	100 \$ / journée de lecture de dossier